

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL A BIS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																					
Adresse de l'entreprise 10 Route de Thionville 57140 WOIPPY										Durée de l'exercice précédent* 12																					
Numéro SIRET* 3 7 9 9 2 5 3 8 1 0 0 0 5 3																				Néant ☐ *											
Certifié conforme à l'original																				Exercice N clos le, 31/12/2025											
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3											
Capital souscrit non appelé (I)										AA																					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC															
		Frais de développement *								CX						CQ															
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	4 051					AG	4 051														
		Fonds commercial (1)								AH						AI															
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK															
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes								AL	508 563					AM	50 856					457 706									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO															
		Constructions								AP						AQ															
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	19 350					AS	19 350														
		Autres immobilisations corporelles								AT	65 771					AU	55 430					10 340									
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								AV						AW															
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations								CS						CT															
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								CU						CV															
		Créances rattachées à des participations								BB						BC															
		Autres titres immobilisés								BD						BE															
		Prêts								BF						BG															
		Autres immobilisations financières*								BH	11 780					BI						11 780									
	TOTAL (II)										BJ	609 516					BK	129 688					479 827								
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL	570					BM						570								
			En cours de production de biens								BN						BO														
En cours de production de services								BP						BQ																	
Produits intermédiaires et finis								BR						BS																	
Marchandises								BT						BU																	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW															
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	266 900					BY	42 739					224 161									
		Autres créances (3)								BZ	3 483					CA						3 483									
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC															
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD	602					CE						602									
		Disponibilités								CF	64 476					CG						64 476									
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*								CH	1 893					CI						1 893									
	TOTAL (III)								CJ	337 926					CK	42 739					295 186										
	Frais d'émission d'emprunt (IV)								CW																						
	Primes de remboursement des emprunts (V)								CM																						
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)								CN																						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	947 442					1A	172 428					775 014										
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an					CR					
Clause de réserve de propriété :*					Immobilisations :					Stocks :										Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL A BIS</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	2 945
	Report à nouveau		DH	249 088
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	38 239
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	400 272
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	133 193
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	24 528
	Dettes fiscales et sociales		DY	212 255
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Instrument financier à terme		D1	
	Autres dettes		EA	4 764
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	374 741	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	775 014	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	255 568
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Certifié conforme à l'original

Désignation de la société : SARL A BIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 775 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

L'application du règlement ANC N°2022-06 n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	512 615			512 615
Immobilisations incorporelles	512 615			512 615
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 928		2 578	19 350
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 118		11 851	46 267
- Matériel de transport	17 045		17 045	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 361	1 697	16 554	19 505
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	131 452	1 697	48 028	85 121
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 354		4 573	11 780
Immobilisations financières	16 354		4 573	11 780
TOTAL	660 420	1 697	52 602	609 516

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			4 051			4 051
Immobilisations incorporelles			4 051			4 051
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matière et outillage industriels	5 à 10 ans		21 928		2 578	19 350
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans		48 475	2 938	10 486	40 927
- Matériel de transport			17 045		17 045	
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	2 à 5 ans		28 953	2 104	16 554	14 504
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			116 401	5 043	46 663	74 781
TOTAL			120 453	5 043	46 663	78 832

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 284 058 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 780		11 780
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	266 901	266 901	
Autres	3 484	3 484	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 893	1 893	
Total	284 058	272 278	11 780

Produits à recevoir

	Montant
OPCO remboursements à recevoir	738
Total	738

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 374 742 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	133 194	14 021	56 081	63 092
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 529	24 529		
Dettes fiscales et sociales	212 255	212 255		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	4 764	4 764		
Total	374 742	255 569	56 081	63 092
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	7 684			
(**) Dont envers les associés	3 193			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 193 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	23 879
Provision pour congés a p	11 227
Charges sociales/c.p.	3 541
Charges à payer	212
Charges à payer rj	3 803
Total	42 661

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch.constatees d avance	1 893		
Total	1 893		

A BIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 10 Route de Thionville
PARC DES VARIMONTS
57140 WOIPPY
379 925 381 RCS METZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à 38 239,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 239,35 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	249 088,32 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice
distribuable de

287 327,67 euros

Pour un montant de 38 239,35 euros au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 41 184,35 euros et pour un montant de 249 088,32 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 249 088,32 euros.

Signé en la forme électronique.

Certifié conforme
La Gérance